

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Département de Science Politique



LICENCE DE SCIENCE POLITIQUE

2024-2025

Table des matières

Équipe du département	3
Les informations officielles du département sont communiquées à travers le blog ou par courriel	5
Organisation de la scolarité	6
1- Présentation générale	6
2- Obtention des ECTS	6
a- Les cours	6
b- Le mémoire de recherche (L3)	8
c- Le stage et le mémoire de stage (L3)	9
d- Projet tutoré	9
e- Procédure de validation de la licence	10
Tutorat, mobilité étudiante, adresse mail étudiante et lettres de recommandation	11
Dispositif Stop aux violences sexistes et sexuelles	12
Statut d'étudiant.e salarié.e : mode d'emploi	13
Aides à la maîtrise du français	14
Avertissement plagiat	15
Déroulement du cursus	16
Description des enseignements de Licence	19
Inscription dans les cours de langues	26
EC de PIX (L1)	29
Enseignements de spécialité à prendre dans d'autres départements	30
Spécialités des enseignant.e.s-chercheurs/ses	32
Comment écrire un mail efficace	37
Tableau récapitulatif de la Licence de Science Politique	39

Équipe enseignante

Chaque enseignant.e titulaire assure une **permanence** au département. Consultez l'affichage et le blog : <http://sciencepoparis8.hautefort.com>

PROFESSEUR.ES :

Thomas BRISSON
Christine CADOT
Vanessa CODACCIONI (absente en 2024-2025)
Éric FASSIN
Bertrand GUILLARME
Florence HULAK
Odile HENRY (absente en 2024-2025)
Violaine ROUSSEL (absente en 2024-2025)
Yves SINTOMER
Sylvie TISSOT

MAÎTRE.SSES DE CONFÉRENCES :

Camille AL DABAGHY
Pierre ALAYRAC
Julie BLANCK
Damien DE BLIC
Nora EL QADIM
Pierre GILBERT (absent au premier semestre en 2024-2025)
Mathieu HAUCHECORNE
Elen LE CHÊNE
Kolja LINDNER (absent en 2024-2025)
Audrey MARIETTE
Anne MARIJNEN
Médéric MARTIN-MAZÉ (absent au premier semestre en 2024-2025)
Alice ROMERIO
Michel VAKALOULIS
Clemens ZOBEL

ATER, MONITEURS.TRICES ET CHARGÉ.E.S DE COURS

Shirine ABDOUL CARIME
Leila AMANAR
Fabrice ANDRÉANI
Lara BAKECH
Taciana BRITO
Sahra CHERID
Walid CHERQAOU
Benjamin CLEMENCEAU
Laetitia CITROEN
Pauline DELAGE
Valentin DOUILLET
Sofiane EL HAYANI
Vincent FARNÉA
Guillaume GANDELIN
Rosanna GANGEMI
Marion GUENOT

Moëz HANNACHI
Yanice KRIMI
Kostia LENNES
Caroline MARIE
Florence MARQUEYROL
Ivica MLADENOVIC
Massimiliano NICOLI
Jérôme PACOURET
Annaëlle PIVA
Annabelle REDORTIER
Manuel RUBIO GARCIA
Cléo SALION-GIRAULT
Gokce TUNCEL

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département et référent.e.s handicap: Matthieu HAUCHECORNE & Audrey MARIETTE

Responsables de la formation Licence : Elen LE CHÊNE (présidente de la commission d'admission en licence et responsable des équivalences) & Alice ROMERIO

Responsables de la formation Master : Christine CADOT & Yves SINTOMER

Responsable des échanges et relations internationales : Michel VAKALOULIS

Responsables du double cursus Science Politique-Histoire : Camille AL DABAGHY & Martin GRAVEL

Responsable de la VAE : S'adresser aux responsables de formation.

Responsables des stages : Pierre ALAYRAC et Julie BLANCK

Commission de médiation enseignant.es/étudiant.es : Anne MARIJNEN, Sylvie TISSOT, Michel VAKALOULIS

Secrétariat de la licence :

Patricia EBRING
Inès SAÏHI KHELIFA
Salle B 334, bâtiment B2, 3e
étage. Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Horaires d'accueil du public

Lundi : 10h-12h - 14h-16h30
Mardi : 10h-12h - 14h-16h30
Mercredi : 10h-12h *fermé l'après-midi*
Jeudi : 10h-12h - 14h-16h30

Adresse du site Internet du département :

<http://www.univ-paris8.fr/scpo>

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

*Les informations officielles du département sont communiquées
à travers le blog ou par courriel.*

Une consultation quotidienne du blog du département est indispensable !

Organisation de la scolarité

1- Présentation générale

Composée de 6 semestres sur 3 ans, la licence de science politique combine, pour chaque étudiant.e :

-des **cours fondamentaux** du domaine de la science politique pour 18 ECTS par semestre (UE « grands domaines de la science politique » en L1, « objets de la science politique » en L2 et « domaines émergents » en L3),

-des **cours d'approfondissement et de spécialisation** (6 ECTS par semestre). En L2 (2^e semestre) et L3 (1^{er} semestre), la spécialisation à travers le choix d'une spécialité dans une discipline connexe de la science politique : en anthropologie/sociologie, histoire, philosophie, géographie, études européennes et internationales (LEEI), études de genre. 4 EC sont à valider dans ce cadre et à choisir dans l'un de ces départements (pas de panachage possible). Le choix est effectué en début de L2, dans la limite des places disponibles dans chaque département partenaire : ce choix est déclaré aux tuteurs.trices de science politique – étape obligatoire avant l'inscription aux cours. Ensuite, l'inscription dans chaque cours de spécialité se fait directement auprès du département partenaire choisi. Aucun changement ne peut intervenir entre la L2 et la L3.

- des **UE transversales** (6 ECTS par semestre) qui ont pour objectif de renforcer les compétences pré-professionnelles acquises au cours de la formation, dont la maîtrise de langues étrangères.

2- Obtention des ECTS

a- Les cours

Les cours sont validés par des travaux écrits et oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont validés à l'aide de deux notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit. Cela correspond au contrôle continu (un examen sur table et/ou un travail à faire à la maison) et au contrôle final (oral ou examen sur table). Deux sessions sont proposées, sauf certains cours, pour lesquels n'existe pas de rattrapage (voir ci-dessous).

Il faut bien distinguer **l'inscription administrative** (qui permet d'obtenir sa carte d'étudiant.e et son certificat de scolarité, et qui dépend du service de la scolarité de l'université) de **l'inscription pédagogique**, dite IP, qui permet de s'inscrire dans les cours correspondant à sa formation.

- **Inscription aux cours (IP web)** : elle se fait par Internet à l'aide des codes des cours, de votre numéro d'étudiant et de votre code confidentiel sur le site Web de l'université

(<http://www.univ-paris8.fr/>). **Attention** : les IP doivent impérativement être faits dans les délais impartis, en début de semestre, **sous faute de ne pouvoir valider le cours**, même quand l'étudiant.e y a assisté.

Pour l'inscription aux EC libres (ou soft skills), à C2i/PIX et aux cours de langues, l'inscription se fait directement auprès des départements concernés (les informations sont transmises via le blog du département de science politique ainsi que via le Moodle des EC libres). Pour l'inscription aux cours de spécialité pris dans d'autres départements (L2 et L3), les étudiant.es devront passer par une pré-inscription auprès des tuteurs.trices de science politique.

- **Contrôle continu, contrôle terminal et assiduité** : en L1, **l'assiduité est obligatoire pour tou.te.s les étudiant.e.s et pour l'ensemble des cours** : trois absences maximum sont autorisées, 4 et 5 absences non justifiées par un certificat médical entraînent des **points en moins dans la moyenne**, 6 absences entraînent une **défaillance** au cours, qui devra être repris. Voir dans l'encadré ci-dessous pour un récapitulatif des règles concernant les cours à assiduité obligatoire et les règles de l'assiduité obligatoire.

- **Dispense de contrôle continu et d'assiduité** : cette dispense concerne les étudiante.s salariée.s, **sauf pour les cours à assiduité obligatoire** (voir plus bas).

- **Les modes de validation des cours sont aménagés pour les étudiant.es en situation de handicap**, en concertation avec la Cellule handicap de l'université.

- **Rattrapages** : pour tous les cours (à l'exception du TD de L2, des cours de méthodes et tutorat et des cours de M3P en L2 et L3), deux sessions d'examen sont proposées (en décembre et mai pour les cours du 1^{er} semestre ; en avril et mai/juin pour les cours du 2^{ème} semestre). Si un.e étudiant.e obtient à la première session une note (contrôle continu plus examen final) supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 (ou si l'étudiant.e n'a pas passé l'examen à la première session), l'étudiant.e a le droit de se présenter à la seconde session (dite session de rattrapage) s'il ou elle n'a pas validé l'UE par compensation (en cas de validation par compensation, il est possible de passer le rattrapage uniquement après avoir formulé une demande de renonciation auprès du secrétariat (voir ci-dessous). La note de session 2 remplace la précédente si elle est supérieure à la première note obtenue.

Attention, les notes inférieures à 10 et non compensées au sein d'une UE ne sont pas conservées l'année qui suit celle de leur obtention. Il faut alors suivre et valider à nouveau le cours.

La procédure de renonciation : les étudiante.s qui valident une UE ou un semestre par **compensation** (moyenne générale de 10/20) **peuvent**, s'ils le souhaitent, **passer au rattrapage les EC** (autrement dit les cours) **où ils ont obtenu une note inférieure à la moyenne** dans le but d'améliorer cette note. Pour cela, ils doivent **remplir** le plus rapidement possible après les résultats aux examens (et dans tous les cas avant les épreuves de rattrapage et jurys) **un formulaire dit de renonciation** dans lequel ils renoncent à la compensation (le formulaire est à remettre au secrétariat). Si l'étudiant.e obtient au rattrapage une note inférieure à sa note initiale, cette dernière est conservée.

ATTENTION : cette procédure n'est **possible que pour l'année en cours**. Les étudiant.e.s ne peuvent pas faire la procédure de renonciation pour des notes inférieures à la moyenne obtenues dans une UE ou un semestre validés les années précédentes.

Évaluation des enseignements : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiante.s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à ces enseignements et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir.

- Langues : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques : voir le détail dans le paragraphe spécifique plus loin.

La liste des langues pour lesquelles les étudiant.e.s peuvent opter est la suivante : anglais, allemand, espagnol, arabe, hébreu, portugais, italien, langues slaves. Le *Français langue étrangère* (FLE) et les langues minorisées ne figurent pas parmi ces possibilités (toutefois, le *Français langue étrangère* (FLE) peut être pris comme une EC libre).

QUELS SONT LES COURS A ASSIDUITE OBLIGATOIRE ?

QUELLES SONT LES REGLES DE L'ASSIDUITE ?

A lire attentivement

Pour le TD associé au cours **Analyser et enquêter l'État** (L2), pour tous les **cours de méthodes** (L1 : MTU ; Méthodes qualitatives, Méthodes quantitatives, L2 : Méthodes en théorie politique) et **tutorat** (L3), pour les deux cours de M3P (**Travail et politique** en L2 et **Orientation universitaire et professionnelle** en L3), **l'assiduité et le contrôle** continu sont obligatoires, **y compris pour les étudiant.e.s salarié.e.s**

Aucune dispense d'assiduité et de contrôle continu ne sera accordée ; il n'existe pas d'examen terminal ni de session de rattrapage pour ces cours. Pour ces cours, 3 absences maximum sont acceptées. 4 ou 5 absences, même avec justification médicale, sont susceptibles d'entraîner des retraits de points sur la note finale. En revanche 6 absences ou plus entraînent une **défaillance** de l'étudiant.e (le devra être repris l'année suivante ; aucune compensation n'est possible), et cela **même en cas de justifications médicales**, la validation du cours nécessitant la présence en cours).

b- Le mémoire de recherche (L3)

Le mémoire de recherche est un travail individuel. Il porte sur un sujet qui doit être préalablement soumis à un.e directeur/-trice de recherche spécialiste de la question soulevée. Les spécialités de chaque enseignant.e-chercheur.se sont indiquées dans cette brochure. Des échanges réguliers avec l'encadrant.e sont une obligation. Chaque enseignant.e titulaire assure une permanence hebdomadaire (voir affichage et blog). Les étudiante.s doivent trouver leur encadrant.e de mémoire **avant fin novembre 2023**. Le mémoire de recherche donne lieu à une évaluation notée. **Le mémoire de recherche** doit comporter une **question de recherche problématisée**, nourrie d'une **mini-enquête** (enquête de terrain, étude d'un corpus de textes ou d'archives, enquête conceptuelle...) et d'une **bibliographie minimale, pertinente** au regard de la question traitée. Ce mémoire doit faire entre **15 et 20 pages** (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris), hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

Nota bene : La **validation du mémoire** (de recherche ou de stage, voire ci-dessous) est requise pour valider la licence. Attention : validation du mémoire ne veut pas nécessairement dire d'y obtenir la moyenne.

c- Le stage et le mémoire de stage (L3)

Un stage (d'une durée minimale de 75 heures et d'une durée maximale de 6 mois) peut être validé dans le cadre du diplôme et intégré au cursus, en lieu et place du mémoire de recherche. Chaque stage est encadré par un.e enseignant.e du département (qui n'est pas nécessairement la responsable des stages). Un tuteur ou une tutrice de stage est également désigné.e dans l'entreprise ou l'organisation d'accueil du ou de la stagiaire. Le stage donne lieu à un mémoire et à une évaluation notée.

Il est impératif que la convention de stage soit signée avant le début du stage et avant le départ (en cas de stage à l'étranger), et que les dispositions à prendre relatives à la responsabilité civile aient été prises : pour cela, il faut contacter le/la responsable des stages au moins 3 semaines avant le début du stage. **Les conventions de stage rendues après le début de celui-ci ne seront pas signées.** Tout stage commencé sans convention signée ne sera donc pas validé.

Attention le stage ne donne pas droit à une dispense d'assiduité ni à une évaluation notée ; il ne remplace en aucun cas un cours du cursus.

Le mémoire de stage n'est pas un simple rapport de stage. Il doit être problématisé, rigoureusement structuré, et inclure une bibliographie pertinente au regard des questions soulevées par le stage. Il doit faire entre 15 et 20 pages (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris) hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

En L1 et L2, il est possible de faire un stage en dehors des périodes de cours (pendant les mois d'été) mais celui-ci ne donne lieu à aucun aménagement et à aucune validation.

(Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions dans le document Stages Licence FAQ disponible sur le blog du département).

d- Projet tutoré

Le mémoire de L3 peut aussi être validé sur la base d'un travail de recherche réalisé en groupe et supervisé par l'un.e des enseignante.s du département en charge d'encadrer ces mémoires collectifs (la liste de ces derniers sera affichée sur le blog du secrétariat à la rentrée). Les groupes de projets tutorés comprennent deux ou trois étudiante.s maximum et doivent être constitués avant la mi-décembre. Aucun.e étudiant.e. ne pourra s'ajouter à un groupe déjà existant passé la date-limite de constitution des groupes et de déclaration des sujets qui sera indiquée sur le blog du secrétariat. La longueur des mémoires de projets tutorés est comprise entre 40 et 50 pages. Les mémoires feront l'objet d'une évaluation unique : les membres d'un groupe obtiendront tou.te.s la même note. Les enseignante.s volontaires pour l'encadrement de ces mémoires collectifs pourront proposer au préalable des thèmes ou des sujets de mémoire possibles.

e- Procédure de validation de la licence

- La compensation des notes s'effectue **sans note éliminatoire** et sur la base de la **moyenne générale des notes** obtenues. **Attention** : une défaillance à un cours (non-respect de l'assiduité, absence de rendus et de présence au partiel) n'équivaut pas à un zéro : aucune compensation ne sera possible et il faudra reprendre le cours l'année suivante.

La compensation s'effectue à trois niveaux :

- **entre les EC (Éléments Constitutifs) à l'intérieur d'une UE** (Unité d'Enseignement), autrement dit entre les différents enseignements (ou cours) d'une même UE (voir la présentation des intitulés des EC et des UE en fin de brochure) ;

- **entre les UE à l'intérieur d'un semestre** ;

- **entre les semestres à l'intérieur d'une même année.**

Autrement dit, un EC peut être obtenu par compensation si la moyenne des notes des EC (pondérée par les coefficients) au sein d'une UE est de 10/20 ; une UE peut être obtenue par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux différentes UE au sein d'un semestre est de 10/20 ; un semestre peut être obtenu par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux deux semestres d'une même année est de 10/20. Les coefficients de pondération intervenant dans le calcul de la moyenne reflètent le nombre d'ECTS attribués aux EC et UE concernés.

- Passage d'une année à la suivante :

Si, à l'issue de l'année scolaire, un.e étudiant.e de L1 a validé les 60 ECTS constitutifs de la première année, il ou elle est **admis.e** à s'inscrire en L2 l'année suivante. Dans le cas contraire, il ou elle est **ajourné.e**. Toutefois, **si les UE qu'il ou elle a validées sur les deux semestres totalisent plus de la moitié des ECTS de l'année (soit 30 ECTS), il ou elle peut être autorisé à s'inscrire en L2 avec pour obligation de repasser au cours de son année de L2 les EC qui n'avaient pas été validés au cours de la première année (AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer).**

De même, un.e étudiant.e de deuxième année qui a validé les 60 ECTS de L1 et les 60 ECTS de L2 est admis.e à s'inscrire en L3. Dans le cas contraire, il ou elle est ajourné.e. Toutefois, s'il ou elle a validé les 60 ECTS de L1 et que les UE de L2 validées totalisent plus de 30 ECTS, il ou elle peut être autorisé.e à s'inscrire en troisième année avec l'obligation de valider au cours de sa L3 les EC non-acquises de L2. **Attention ! Aucun.e étudiant.e de L2 ne peut être autorisé.e à s'inscrire en L3 s'il ou elle n'a pas validé la totalité des ECTS de première année. Aucune dérogation ne sera accordée.**

Pour la délivrance du diplôme de Licence, deux sessions de jury sont organisées, en mai (1^{ère} session) et en juin (2^e session) de chaque année.

Conditions de délivrance du diplôme : 100% des ECTS L1-L2-L3 doivent avoir été acquises. Le mémoire ou de stage doit avoir été validé.

Délivrance de mention : Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

Attention : la délivrance du diplôme n'est pas automatique. Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consultez l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date.

Durée des études : la licence s'obtient normalement en 3 ans. Une dérogation pour une 3^e année de L1 ou de L3 peut être demandée exceptionnellement aux responsables de formation.

Attention : l'inscription dans une autre formation (en dehors de la double licence Science politique-Histoire de Paris 8) ne donne droit à aucun aménagement horaire ni à aucune dispense d'examen ou d'assiduité.

Tutorat d'accueil et d'accompagnement : Des tuteurs ou tutrices tiennent des permanences hebdomadaires au département pour aider les étudiant.es à s'orienter et leur fournir un soutien méthodologique. N'hésitez pas à les solliciter. Les horaires de leurs permanences seront communiqués à la rentrée.

Pour toutes les **informations relatives à la scolarité**, merci de consulter régulièrement les affichages posés au département, le site du département et le blog du secrétariat.

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautefort.com>

La **mobilité des étudiant.e.s** est encouragée. En cas de mobilité en L3, le stage peut être effectués à l'étranger. Le mémoire doit être rédigé sous la direction d'un.e enseignant.e du département de science politique. En cas de mobilité pendant 1 an e L3, le mémoire est remplacé par un rapport de séjour. N'hésitez pas à contacter le/la responsable des relations internationales pour connaître la structure de ce rapport.

Adresse e-mail étudiante : une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout étudiant inscrit. Elle sera utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant.e.s. Elle conditionne l'accès à la plateforme pédagogique Moodle sur laquelle des documents indispensables seront mis à disposition des étudiant.e.s par les enseignant.e-s ainsi qu'à l'ensemble des outils numériques nécessaires à la formation.

Aucun mail ne doit être envoyé aux enseignant.e.s d'une adresse personnelle, au risque de ne recevoir aucune réponse.

Il est demandé à tou.te.s les étudiante.s de consulter très régulièrement le compte de messagerie

Lettres de recommandation

Vous êtes amené.e.s à demander à vos enseignant.es des lettres de recommandation, en particulier pour les inscriptions en master. Dans ces lettres de recommandation, nous parlons du contexte dans lequel nous avons pu observer votre travail. Nous nous appuyons directement sur les travaux que vous avez faits et que nous avons évalués (exposés, dissertations, dossiers...).

Donc vous devez **solliciter un.e enseignant.e qui a de la matière pour dire quelque chose positif de vos compétences et aptitudes**, sur la base d'éléments concrets, objectifs : un.e enseignante dans le cours duquel ou de laquelle vous avez fait plusieurs rendus et vous avez eu de bonnes notes. Sollicitez en priorité vos encadrant.e.s de mémoire (en L3) si vous avez eu cours avec elles ou eux.

Par ailleurs, quand vous nous sollicitez :

- il faut que la lettre de recommandation soit une pièce obligatoire du dossier (apportez des preuves) ;
 - précisez dans votre mail la formation à laquelle vous postulez, précisément (avec l'intitulé, donnez le lien vers la page web la plus précise possible sur le contenu de la formation) ;
 - précisez dans votre mail la date limite avant laquelle il faut vous renvoyer la lettre ;
 - joignez à votre mail les autres pièces maîtresses de votre candidature : lettre de motivation, CV ;
 - joignez à votre mail vos relevés de notes depuis la L1.
- Les enseignant.es du département se réservent le droit de refuser.

Dispositif Stop aux violences sexistes et sexuelles

L'Université bénéficie d'une image progressiste. Les enquêtes, comme les témoignages reçus par les associations, montrent pourtant que les situations de violence et de harcèlement sexuel existent dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La personnalisation de la relation pédagogique (par exemple pour le suivi d'un mémoire) accroît les risques d'abus de pouvoir et donc, notamment, de harcèlement sexuel. De plus, les spécificités de la vie étudiante comportent elles aussi des risques : la cohabitation en résidences étudiantes, les soirées ou week-end « d'intégration », les traditions de « bizutage » (qui continuent d'exister malgré leur interdiction) ou encore les groupes de discussion en ligne constituent autant de situations qui peuvent générer des formes de violences sexistes et sexuelles.

Pour rappel le harcèlement est ainsi défini par le code pénal français (art. 222-33) : « I. – Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante II. – Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

L'université Paris 8 a mis en place un dispositif pour prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles. En partenariat avec l'association Women Safe et la Maison des femmes de Saint Denis, il s'adresse à toute la communauté universitaire, et les entretiens avec les médecins et les juristes sont confidentiels et gratuits.

Prise de rendez-vous et permanence de l'association Women Safe :

01 39 10 85 35, du lundi au vendredi, de 9h à 17h

accueil@women-safe.org

20, rue Armagis, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Pour s'y rendre : RER A Station Saint-Germain-en-Laye

Ou dans la permanence délocalisée dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, au sein de la Villa des créateurs (9, rue Ganneron).

<http://www.women-safe.org>

Maison des femmes de Saint- Denis : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr ou

contact@lamaisondesfemmes.fr

01 42 35 61 28

Accueil à Saint Denis : 1, chemin du moulin basset.

<http://www.lamaisondesfemmes.fr>

Contact à Paris 8 : Fatima ZÉNATI, Chargée de mission égalité femmes-hommes : 06 63 85 11 96

Les étudiant.es ne doivent pas hésiter à saisir les responsables du département, de formation et/ou la commission de médiation si toute forme de violence sexiste et sexuelle ou de harcèlement est constatée ou suspectée.

Statut d'étudiant.e salarié.e : mode d'emploi

Le département de Science politique offre aux étudiante.s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité à certains cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Le statut d'« étudiant.e salarié.e » peut être accordé aux étudiant.e.s inscrit.e.s en science politique. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un **contrat de travail d'au moins 15 heures hebdomadaires** et en faire la demande avant la **date limite** fixée pour chaque semestre et mise en ligne sur le blog du secrétariat. Après cette date, les étudiante.s qui souhaitent demander le statut du fait d'un cas particulier (contrat de travail obtenu tardivement, stage, problèmes de santé, problèmes de papiers, problème de garde d'enfants notamment) devront constituer un dossier avec une lettre de motivation et des pièces justificatives. Ce dossier sera examiné par les responsables de licence en fin de semestre.

Attention : le statut ne sera pas accordé automatiquement mais dépendra de la solidité du dossier.

La dispense d'assiduité que permet le statut d'« étudiant.e salarié.e » concerne tous les cours de Licence, **sauf** les cours suivants : les TD associés à des cours magistraux (L2), les cours de méthodes (L1-L2) et tutorat (L3), les cours de M3P (Travail et politique en L2, OUP en L3). Pour ces derniers, l'assiduité et le contrôle continu sont obligatoires (voir encadré plus haut).

NB : ces cours sont des **cours sans rattrapage**.

Pour tous les autres cours, il revient à l'étudiant.e. de récupérer les cours non suivis.

Contrôle des connaissances : le statut d'étudiant.e. salarié.e permet d'être dispensé.e de contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire. Pour les cours ne se validant pas par un examen terminal** (à savoir : le TD associé au cours « Analyser et enquêter l'État » en L2, les cours de méthodes et de tutorat en L1, L2 et L3, les cours de M3P en L2 et L3, L3), l'enseignant.e détermine pour tou.te.s les étudiant.e.s un mode de validation en contrôle continu (exposé, fiche de lecture, dossier, etc.). Les étudiant.e.s salarié.e.s doivent donc impérativement prendre contact avec l'enseignant.e pour faire connaître leur situation et, éventuellement, déterminer un mode de validation aménagé / allégé (par exemple remise de deux travaux au lieu de trois).

Démarches à suivre : au début de chaque semestre et avant la date limite fixée à chaque début de semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant.e. salarié.e auprès du secrétariat de Science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie, etc.). Une fois l'attestation établie, **toujours en début de semestre**, il faut entrer en contact avec chacun.e des enseignant.e.s pour se signaler comme étudiant.e salarié.e.

Aides à la maîtrise du français

Si le français n'est pas votre langue maternelle OU si vous ressentez des difficultés à vous exprimer à l'écrit ou à l'oral, il est important de ne pas tarder à signaler ces difficultés aux responsables de formation ou à vos enseignant.es. Plusieurs ressources existent, en voici quelques-unes mais n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés spécifiques.

- **Département Communication/FLE (Français Langue Étrangère)**

Ce département propose deux cours de remise à niveau en communication orale et écrite : un cours de méthodologie de l'expression écrite et orale pour des étudiants francophones et étrangers, et un cours de méthodologie du travail et de la recherche universitaires. Ces deux cours sont ouverts à l'ensemble des étudiants, qu'ils soient étrangers ou non, qui en ont besoin. Les cours de Français Langue Étrangère ne peuvent pas être pris comme des cours de langue mais peuvent être pris comme des EC libres.

- **Les tuteurs et tutrices du département de science politique**

L'aide aux étudiants en difficultés est au cœur de la fonction des tuteur/-rices. Ils/elles proposent une aide à la lecture de textes, et à la réécriture des copies, devoirs, travaux, etc. Leurs horaires sont affichés sur la porte de la salle 1 (3eme étage du bâtiment B2).

- **Aide de la Bibliothèque universitaire**

La BU organise des conversations en français pour étudiants étrangers, mardi et jeudi de 13h à 14h.

- **Le CISED (www.cised.fr)**

Le « Centre d'initiatives et de soutien aux étudiant.es de Saint-Denis » est une association dont l'objet est de soutenir les étudiant.es étranger.es de Paris 8 dans leurs études. Le CISED met chaque année en relation une soixantaine de bénévoles avec plusieurs centaines d'étudiants. L'association propose un accompagnement individuel (pour aider à la rédaction de mémoires par exemple) mais aussi des cours collectifs de Français Langue Étrangère, de méthodologie universitaire, de bureautique ou des temps de conversation en français. D'autres services sont proposés : aide psychologique, conseils pour des démarches administratives et des recherches d'emploi ou de logement. Créé par des chrétiens, le CISED est ouvert à tous les étudiants, quelle que soit leur religion ou non-religion.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT, L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (P. EX. CHATGPT) ET LA FRAUDE AUX EXAMENS

Une règle fondamentale du travail universitaire est de **produire soi-même** le travail que l'on fournit et de bien indiquer les sources sur lesquelles on s'est appuyé et, le cas échéant, les appuis dont on a pu bénéficier : cela vaut pour les travaux réalisés dans le cadre des cours (devoirs maison, préparation des exposés etc.), pour les mémoires et pour les devoirs sur table.

Cette règle conduit donc à prohiber :

- la triche pendant l'examen : tout.e étudiant.e ayant fraudé aura 0 au cours et sera convoqué.e par les responsables de formation. Nous rappelons qu'en application des dispositions légales, la fraude peut entraîner traduction en Conseil de discipline, exclusion de l'Université et l'interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.
- le plagiat : qui correspond à l'utilisation de données, textes, extraits de textes, sans références complètes, que ceux-ci proviennent d'ouvrages et d'articles, ou d'une consultation par Internet. La constatation de plagiat entraîne la note de 0 au cours et convocation par les responsables de formation.
- le fait de rendre un devoir réalisé en tout ou partie par une intelligence artificielle comme ChatGPT, qui entraînera également un zéro au cours et une convocation par les responsables de formation.

Toutes les références trouvées par les étudiant.es doivent donc être mentionnées. Elles ne sauraient, par ailleurs, se substituer aux lectures, prioritaires, données par l'enseignant.e (cf. brochure et moodle). L'utilisation systématique de guillemets et la citation complète de la source (sous la forme d'une note de bas de page par exemple), lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffrent aucune exception.

Rendre plusieurs fois le même devoir, recopier des passages d'un travail précédemment rendu pour valider un autre cours (auto-plagiat), ou, a fortiori, utiliser le travail d'un.e autre étudiant.e est également assimilé au plagiat et sanctionné.

Qu'est-ce que ChatGPT ? Quels sont les dangers de ChatGPT ?

ChatGPT est un outil d'intelligence artificielle produisant, sur demande, des textes, sur des sujets divers. Nous mettons fortement en garde les étudiant.e.s contre les dangers de ChatGPT : non seulement parce que la qualité produite n'est pas garantie, mais aussi parce que la reproduction de textes produits par ChatGPT ne satisfait pas aux exigences universitaires, à savoir l'apprentissage, en lien avec les cours et les enseignant.e.s, de connaissances et la production, par les étudiant.e.s, de contenus qui sont ensuite évalués en vue de l'obtention d'un diplôme.

Déroulement du cursus

Un EC peut être validé par compensation à l'intérieur d'une UE (moyenne générale de 10/20 entre les notes des EC d'une même UE) ; une UE peut être validée par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des UE d'un même semestre) ; un semestre peut être validé par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des deux semestres d'une même année).

	Majeures		EC mineures internes ou externes		UE transversales	
	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS
L1 S1 Grands domaines de la science politique 1	Histoire pol. et sociale de la France	6	EC libre ou EC engagement*	3	Méthodologie du Travail Univ. (M2E)	3
	Droit constit. et instit. pol. comp.	6				
	Introduction à la sociologie politique	6				
L1 S2 Grands domaines de la science politique 2	Introduction à la théorie politique	6	Méthodes quantitatives en sciences sociales, données numériques	3	Préparation C2i	3
	Introduction aux relations internat.	6	Méthodes qualitatives en sciences sociales	3	EC Libre ou EC « soft skills »*	3
	Politiques publiques : Europe, Etats, collectivités locales	6				

Pour passer de la L1 à la L2, l'étudiant.e. doit avoir acquis au moins la moitié des ECTS de L1 (30 ECTS).

*** Lexique :**

Qu'est-ce qu'un EC ? Un EC ou « élément constitutif » est l'équivalent d'un cours.

Qu'est-ce qu'une EC libre ? Un cours visant la découverte d'une autre discipline aine enseignée à l'université, à prendre dans un autre département que celui de la science politique. Qu'est-ce qu'une EC Engagement ? Un EC libre permettant la validation d'un engagement associatif ou d'un projet d'engagement.

Qu'est-ce qu'une EC Soft Skills ? Un EC libre visant l'acquisition de compétences transversales ne relevant pas forcément des disciplines universitaires.

L2 S3 Objets de la science politique 1	CM Analyser et enquêter l'Etat	6	TD Analyser et enquêter l'Etat	3	Travail et politique (M3P)	3
	Organisations internationales	6	Méthodes en théorie politique	3	Langue vivante	3
	Politique et société en Asie OU Politique et société en Amérique Latine	6				
L2 S4 Objets de la science politique 2	Construction et politique de l'Europe	6	EC de spécialité 1*	3	Tremplin Master : Histoire de la pensée politique	3
	Questions contemporaines de théorie politique	6	EC de spécialité 2	3	OU Tremplin réussite : Problèmes politiques, économiques et sociaux	
	Participation politique et élections	6			EC libre ou EC Soft Skills ou EC coopérative	3

Pour passer de la L2 à la L3, l'étudiant.e doit avoir validé intégralement l'année de L1 et acquis au moins la moitié des ECTS de l'année de L2.

*** Lexique :**

Qu'est-ce qu'une EC Spécialité ? Un cours à prendre dans un des départements partenaires de la science politique : Histoire, Sociologie-Anthropologie, Genre, Géographie, LEEI, Philosophie.

L3 S5 Domaines émergents de la science politique 1	Les théories de la démocratie	6	EC de spécialité 3	3	M3P : Orientation universitaire et professionnelle (TD) Tremplin Master à choisir dans une liste de cours de Master* OU Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	3
	Etudes de genre	6	EC de spécialité 4	3		
	Médias et espace public (Attention aux inscriptions au tutorat qui est annualisé et commence au S5, même s'il n'est comptabilisé qu'en S6)	6				
L3 S6 Domaines émergents de la science politique 2	Politique et société en Afrique ou Politique et société dans le Monde musulman	6	Souveraineté et mondialisation OU Crise, événement, exception	3	Mémoire (stage OU recherche OU projet tutoré) Textes de science politique en anglais	3
	Tutorat mémoire de recherche, de stage ou projet tutoré (annualisé)	6	Epistémologie des sciences sociales OU	3		
	Politique des sciences et environnement	6	Sociologie des mouvements sociaux			

*Cours Tremplin Master : au choix : Environnement et risques globaux OU Politique des migrations OU Numérique et politique

Description des enseignements de Licence

EC	Descriptif
L1 S1	
Histoire politique et sociale de la France	Ce cours vise à acquérir les repères chronologiques fondamentaux de l'histoire politique contemporaine de la France et à comprendre les enjeux liés aux principaux mouvements et événements. Se focalisant sur le dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième, il met l'accent sur les configurations et les moments de crise les plus décisifs pour l'évolution du système politique français.
Droit constitutionnel et institutions politiques comparées	Ce cours porte sur les institutions politiques formellement codifiées dans les constitutions. Il les aborde dans une perspective dynamique (histoire des institutions, mécanismes de fonctionnement, équilibres entre les pouvoirs...). Le cours est organisé autour du principe de comparaison entre des cas nationaux. Il est centré sur des cas de démocraties pluralistes occidentales (Allemagne, États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni...).
Introduction à la sociologie politique	L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiant.e.s une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique. Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. On fera apparaître les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques, de leur formation historique à leur transformation contemporaine.
Économie politique	Ce cours a pour but d'offrir des clés de lecture des grands débats et des grands problèmes économiques contemporains. On y verra comment les dynamiques économiques sont sous-tendues par des forces politiques et sociales. On sera particulièrement attentif à la façon dont les doctrines et les théories économiques nourrissent ces dynamiques économiques, en les justifiant, en leur donnant l'apparence de phénomènes « naturels » ou en les orientant vers des projets politiques plus globaux. Le cours prend appui sur des textes classiques de théorie, d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études ; il s'appuie aussi sur des ressources documentaires et filmiques, ainsi que sur le commentaire de faits d'actualité. Les définitions nécessaires à la compréhension du cours et des phénomènes économiques décrits seront précisées pendant les séances. Le cours ne suppose ni connaissances préalables en économie, ni connaissances mathématiques.
Méthodologie du travail universitaire, M2E	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiante.s de se repérer dans l'espace et les services de l'université pour mieux en mobiliser les ressources, de bien s'orienter dans leur parcours d'études, mais aussi de leur fournir des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale et en science politique en particulier. Sur la base d'exercices pratiques (écrits et oraux, réalisés individuellement ou en groupe – visant toujours à permettre au maximum une posture active des étudiant.es et à être à l'écoute de leurs retours d'expérience), on y aborde d'abord les questions d'apprentissage et de suivi des cours (prendre des notes, lire « à côté », apprendre et réviser, etc.). On présente ensuite les outils à la disposition des étudiante.s, de manière à développer leur connaissance pratique de l'université (utiliser la bibliothèque universitaire, trouver des sources, constituer une bibliographie, etc.). On travaille enfin sur les différents types de travaux universitaires et leurs « règles du jeu » (lecture, fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte, exposé oral, usages de la citation, etc.).
L1 S2	
Introduction à la théorie politique	L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiante.s avec la théorie politique. Les thèmes abordés cette année seront communiqués par les enseignante.s en début de second semestre.

Introduction aux relations internationales	Le cours est indissociablement théorique et empirique. Théorique en ce qu'il offre aux étudiant.e.s une introduction à la discipline des « Relations Internationales », présentée synthétiquement à travers ses grands courants classiques mais aussi à travers un certain nombre de doctrines critiques plus récentes. Empirique en ce qu'il est guidé par le souci d'appréhender les relations internationales dans leur fonctionnement le plus concret et le plus contemporain : on s'interrogera ainsi sur un certain nombre de phénomènes (les institutions internationales, les commerces et trafics de produits licites et illicites, les relations entre acteurs étatiques et non étatiques, le terrorisme, etc.), pour tenter de comprendre les oppositions, les inégalités et les règles qui structurent le système mondial.
Politiques publiques: Europe, États, collectivités locales	Ce cours vise à présenter aux étudiant.es les principales approches en analyse des politiques publiques et à leur fournir des éléments de réflexion théorique et des outils pratiques pour appréhender l'action publique à l'échelle de l'Union européenne, des États et des collectivités locales. Il explore les conditions de la fabrique et de la mise en œuvre des politiques publiques. On présentera d'abord les grands principes d'analyse et les principales notions des approches des politiques publiques en science politique. On s'intéressera ensuite aux différents acteurs collectifs et individuels (des hauts fonctionnaires aux agent.es de guichets en passant par les acteurs intermédiaires) qui interagissent dans la co-production de l'action publique à différents niveaux : local, national et européen. On étudiera enfin les logiques de construction et de problématisation des « problèmes publics » à partir de thématiques variées (emploi, environnement, culture, santé, éducation, etc.) et des processus dits d'eupéanisation et de transnationalisation de l'action publique.
Méthodes quantitatives en sciences sociales	Omniprésentes dans les débats publics et faisant l'objet d'usages plus ou moins rigoureux, les statistiques sont essentielles pour connaître le monde social et pour guider l'action publique. Ce cours d'introduction aux méthodes quantitatives présente un des outils centraux des recherches en sciences sociales et en science politique. Illustré par des exemples variés d'enquêtes et par des exercices pratiques, il s'appuie également sur l'exploitation collective d'une grande enquête quantitative. Il permettra ainsi aux étudiant.es, d'une part, d'acquérir la maîtrise des notions de base de la statistique descriptive et du raisonnement statistique et, d'autre part, de développer des savoir-faire critiques sur la construction des « données » et des catégories statistiques. Le cours vise ainsi à la fois à développer un regard critique sur les usages des chiffres qui circulent dans l'espace public et à appréhender la puissance de l'outil statistique pour la connaissance objective du monde social.
Méthodes qualitatives	Après avoir présenté les grandes étapes d'une recherche en science politique basée (de la formulation d'une problématique aux résultats), nous reviendrons sur les principales méthodes d'enquête qualitatives utilisées en sociologie politique que sont l'entretien, l'observation et la constitution d'un corpus documentaire (articles de presse, documents audio-visuels, littérature dite « grise » telle que les rapports institutionnels, archives publiques ou privées notamment). Nous verrons, d'abord, comment « faire du terrain » pour étudier ensuite comment analyser, avec les outils conceptuels de la sociologie politique, les matériaux ainsi constitués, dans une posture critique et réflexive, entre « droit d'enquêter » et « droits des <u>enquêtés.es</u> ». Ce cours d'introduction aux méthodes qualitatives s'appuiera sur la lecture d'articles et d'ouvrages scientifiques basés sur des enquêtes empiriques, ainsi que sur la réalisation d'exercices pratiques par les étudiant.es en lien avec les différentes méthodes d'enquête présentées dans le cours.
L2 S1	
Analyser et enquêter l'État CM et TD	L'État sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Quelles sont les relations et concurrences entre groupes à travers lesquelles l'État s'est construit ? Quelle forme prend aujourd'hui l'État, dans le contexte de la construction européenne et de la « mondialisation » ? Quels sont les rapports de force sur lesquels il repose dans ce cadre et que se passe-t-il lorsqu'ils entrent en crise ? Dans ce cours et à travers ces questions, seront abordés différents travaux et théories permettant de penser l'État. Il s'agira dans le même temps d'examiner les approches empiriques qui se sont développées pour enquêter sur l'action de ses agents et ses transformations récentes.

Organisations internationales	Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Une attention particulière sera accordée à l'ONU, à l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) et aux organisations régionales (espaces arabe et asiatique notamment).
Politique et société : Asie	Souvent qualifiée de « puissance émergente », l'Inde est encore peu connue en France. Tout particulièrement la sociologie de l'Inde reste en France encore très largement à construire. Cet enseignement propose une introduction à la sociologie de l'Inde qui croise différentes approches relevant de la sociologie économique et du travail et de la sociologie politique.
Politique et société : Amérique Latine	Ce cours vise à ce que les participant.e.s acquièrent des bases solides pour la connaissance et l'analyse des sociétés, États et régimes politiques d'Amérique latine et des Caraïbes. On s'interrogera sur les logiques matérielles, culturelles et institutionnelles qui font de cette région la plus inégalitaire et la plus violente au monde, tout en prêtant attention aux singularités des différents pays qui la composent, ainsi qu'à ce qui les rapproche ou les éloigne du reste du « Sud global », de l'Amérique du nord ou de l'Europe – le « vieux continent » ayant fait historiquement de cet « extrême Occident » la terre de prédilection d'entreprises politiques les plus diverses, entre migrations de masse, prédation de ressources et utopies politiques. Dans une perspective de sciences sociales du politique, on reviendra en particulier sur la formation et la trajectoire historique de ces États depuis les guerres d'indépendance du XIX ^e siècle ; sur l'insertion de la vie matérielle de ces sociétés et de leurs économies politiques dans le capitalisme global à l'ère industrielle ; et sur les grandes évolutions des luttes sociales, partisans et internationales dans la région entre la Révolution cubaine et ce début du XXI ^e , et la façon dont les unes et les autres ont pesé sur les processus ou « vagues » successives de (dé)démocratisation des espaces politiques. Le cours s'étalera sur douze séances de trois heures réparties entre un temps initial de réflexion autour de textes et de documents proposés en amont, un temps de cours plus « classique » et un temps de présentation orale et de discussion collective de travaux de groupes d'étudiant.e.s.
Méthodes en théorie politique	Le cours de méthode vise à la fois à donner des repères sur ce qu'est la théorie politique, sur ses liens et spécificités avec des disciplines proches comme la philosophie et la sociologie politiques, l'histoire des idées, l'histoire intellectuelle ou la sociohistoire, par exemple ; mais aussi sur les "théories politiques", comme la théorie critique, les études critiques du droit, de la culture, la théorie féministe, la théorie postcoloniale ou décoloniale... L'approche ne vise pas à faire de la théorie politique une discipline prétendument "pure", mais à comprendre les débats, les conflits, les apports mutuels entre diverses pensées et écoles et de donner des repères sur l'histoire de la production de savoirs sur le politique et de leurs circulations. L'objectif est donc de fournir une cartographie qui permette de se situer dans les courants de pensée, les corpus et les approches. Le cours a aussi un objectif concret : fournir des outils méthodologiques précis pour les enseignements de théorie politique - on travaillera sur la construction d'une problématique, d'un raisonnement, sur le rapport entre théorie et pratique, sur la question d'avoir ou pas de "terrain" et le rapport à l'empirie; on discutera aussi des questions de "réflexivité", d'objectivité, du rapport entre "neutralité", subjectivité et engagement (militant, par exemple). Il s'agit d'offrir aux étudiant.es un espace de réflexions et de discussions et de leur permettre d'acquérir des connaissances et une boîte à outils théoriques critiques.

Travail et politique (M3P)	<p>Peut-on fonder le lien social et l'organisation politique de la société sur la seule activité économique relevant du travail ? Comment en sommes-nous venus à considérer le travail comme l'épicentre de notre vie individuelle et sociale ? Peut-on échapper à l'emprise du travail domestique ou salarié pour se consacrer à des activités plus épanouissantes (artistiques, intellectuelles, tournées vers les autres) ? Est-ce en libérant davantage de temps en dehors du travail ou en transformant les institutions du travail de l'intérieur qu'on arrache les individus à leur aliénation par le travail ? En quoi la division sociale, sexuelle et raciale du travail contribue-t-elle à reproduire les rapports sociaux de domination ? Peut-on encore chercher l'épanouissement individuel dans des activités de production destructrices de ressources naturelles ?</p> <p>À l'intersection de la philosophie et de la sociologie politique, ce cours proposé aux étudiant.es de L2 tentera d'aborder la question du travail en rappelant, dès l'introduction, que le travail contient une dimension intrinsèquement politique dans la mesure où il est un objet privilégié de la théorie, de l'action et de l'activité politiques. Contrôler le travail revient en effet à organiser la vie sociale. Il s'agira alors de montrer à quel point le travail reproduit et reconfigure les rapports sociaux entre les individus, les groupes et les collectifs de production, pour examiner, par la suite, les potentialités émancipatrices de travaux académiques appelant à libérer <i>le</i> travail ou à se libérer <i>du</i> travail. Grève générale, coopératives de production, automatisation, revenu universel, politiques de diminution du temps de travail, stratégies de désertion, autant de dispositifs d'émancipation dont nous tenterons de cerner les contours tout au long de ce semestre.</p> <p>Pour se faire, ce cours sera articulé autour de plusieurs séances thématiques qui aborderont la question du travail sous l'angle de plusieurs concepts clés.</p>
L2 S2	
Construction et politique de l'Europe	<p>Ce cours propose une introduction au fonctionnement de l'Union européenne, à travers ses aspects institutionnels et sociologiques, et à travers une analyse des politiques européennes. Après des séances introductives sur l'histoire et les théories de la construction européenne, une première partie du cours se concentrera sur les acteurs de l'Union européenne : d'abord son architecture institutionnelle, puis l'intervention de différents acteurs au niveau européen (étatiques, groupes d'intérêt, etc.). Enfin, la dernière partie du cours examinera l'émergence de différentes politiques européennes : politique agricole commune, politique migratoire et politique d'asile, marché commun, politique monétaire, politique extérieure par exemple. Il s'agira de questionner l'évolution de ces politiques au prisme des questions abordées dans les parties précédentes, notamment celle des relations entre politiques européennes et politiques des États membres. Nous nous pencherons aussi sur le rôle des différents acteurs dans la formulation et la mise en œuvre de ces politiques.</p>
Questions contemporaines de théorie politique	<p>Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes qui abordent des thématiques importantes de théorie politique ces dernières décennies, nous proposons de mener une réflexion sur différents objets, allant de thématiques classiques de liberté et d'égalité aux droits humains, passant par la culture populaire, le racisme ou encore le travail du sexe. On va découvrir ainsi que la théorie politique est loin d'être une discipline homogène, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts de conceptualisation et de réflexion aux enjeux et objectifs de la pratique politique.</p>
Participation politique et élections	<p>Ce cours s'intéresse aux formes de participation individuelle ou collective des citoyens susceptibles de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique. Il sera essentiellement centré sur les différentes modalités que revêt la participation politique dans les démocraties représentatives. Pour comprendre pourquoi et comment les citoyens participent, les principales approches théoriques de la formation de l'opinion et les méthodes d'analyse du comportement politique (historique de l'apprentissage du vote, politisations et compétence politique, transmission des préférences politiques, modèles explicatifs du comportement électoral, action collective) seront mobilisées.</p>
Tremplin Réussite : Problèmes politiques économiques et sociaux	<p>Le cours aborde les mutations économiques, sociales et politiques qui touchent les sociétés contemporaines. Des thèmes d'actualité comme la gouvernance internationale du climat ou la politisation de la question animale seront abordés. Ils feront l'objet d'une approche interdisciplinaire alliant l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, l'anthropologie.</p>

Tremplin Master : Histoire de la pensée politique	Ce cours se veut une introduction historique aux principales traditions de la pensée politique occidentale. A cette fin, nous explorerons la genèse, l'historicité et les modes de réception des traditions constitutives de la pensée politique de l'antiquité à nos jours. Les généalogies modernes des concepts de communauté politique, d'Etat, de représentation, de contrat social, de liberté, de droits individuels, de souveraineté ou de légitimité seront analysées selon une perspective qui permet notamment de comprendre les conditions de possibilité de leur émergence historique, de rendre compte de leurs réappropriations successives et de leurs usages contemporains.
L3 S1	
Théories de la démocratie	Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes classiques aussi bien qu'à partir d'expériences politiques et militantes, nous proposons de mener une réflexion sur différentes approches de la démocratie, allant du libéralisme à l'anarchisme, passant par le républicanisme, le féminisme, le marxisme et d'autres paradigmes. On va découvrir ainsi que la démocratie est loin d'être une simple expérience occidentale, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts d'organisation et de lutte à l'échelle globale.
Études de genre	Ce cours explore des formes d'interactions entre le genre et les dynamiques politiques. L'objectif est de rendre compte des processus de constructions socio-historiques du genre et leurs enjeux actuels. Divisé en trois parties, cet enseignement aborde dans un premier temps, les perspectives de luttes politiques liées spécifiquement au genre, à travers l'usage du droit, des élections, des mobilisations féministes et queer, contre le développement de masculinités toxiques, revendiquées notamment dans des cadres de pensées fascistes. Dans un deuxième temps, le cours abordera différents aspects d'articulations du genre avec d'autres catégorisations oppressives historiquement construites : la race, la classe, l'âge et le handicap, en particulier, par la transmission des approches intersectionnelles issues des luttes féministes noires-étatsuniennes. La troisième partie sera liée à la compréhension des prismes contemporains d'imbrication du genre avec les enjeux d'environnement et d'espèce dans un contexte de renouvellement des élaborations politiques émancipatrices et d'héritage de luttes écoféministes, écoqueer et animalistes.
Médias et espace public	L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s de mieux appréhender les conceptions de l'espace public et d'acquérir des outils de compréhension du rôle des médias et des journalistes. Il s'efforcera de présenter les conceptions désormais classiques de l'espace public et les travaux de sociologie des médias et du journalisme pour tenter de cerner les particularités de l'espace médiatique contemporain. Il reviendra tout d'abord, d'un point de vue historique, sur l'émergence d'un espace public et d'une presse libre dans le courant de la seconde moitié du XVIII ^e siècle et du XIX ^e siècle, puis sur l'autonomisation relative du champ journalistique et sur la différenciation des supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Il prendra ensuite pour objet l'espace professionnel du journalisme en rendant compte des conditions d'entrée dans la carrière, des différents pôles qui structurent cet espace, et des différentes logiques qui guident le travail quotidien des journalistes. La question du pouvoir des médias sera enfin abordée à travers l'étude des relations entre les mondes sociaux du journalisme et les autres espaces sociaux.
M3P Orientation universitaire et professionnelle	Destiné à améliorer la connaissance des cursus et des métiers de la science politique et celle des voies possibles de professionnalisation, ce cours laisse une grande place à des interventions de spécialistes et de professionnels des domaines en lien avec une formation en science politique. Cet accompagnement trouve une application directe dans la recherche de stage de L3. Il vise également à aider les étudiant.es qui souhaitent poursuivre leurs études en master à choisir leur formation et à y candidater dans les meilleures conditions.
Tremplin Master	Cours à choisir en Master de Science politique dans la liste suivante : <ul style="list-style-type: none"> . Environnement et risques globaux . Politiques des migrations . Nouvelles technologies et mobilisations

Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	Ce cours propose des éléments empiriques et des notions théoriques pour appréhender les discriminations subies par les migrant.e.s. Il aborde à la fois les types de discriminations, qu'elles soient raciales ou sexuelles, mais aussi les lieux dans lesquels celles-ci s'exercent tout au long du parcours migratoire. Si le cours s'intéresse aux questions sécuritaires, comme la gestion des migrant.e.s aux frontières, il traite plus généralement des politiques publiques discriminatoires, que cela soit en France, en Europe, ou aux Etats-Unis. Mais attentif aux expériences vécues, il examine aussi les effets des discriminations sur des populations stigmatisées et réprimées dans le pays d'accueil, tant sur le plan économique, politique, que sur celui de la santé.
L3 S2	
Politique et société : Monde musulman	Après avoir rappelé quelques données historiques et factuelles de ce qui fait l'unité et la diversité du monde musulman, le cours se concentrera sur un certain nombre de questions relatives à la formation de l'État et ses rapports avec la société. On examinera différents modes de structuration des univers politiques et sociaux (Maroc, Égypte, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie). On prêtera également attention aux multiples recompositions qui, dans les dernières décennies, ont retravaillé ces univers, dans des directions souvent contradictoires (autoritarisme grandissant, montée de l'Islam politique, mais aussi revendications féminines, constitution de marges sociales, élaboration d'une pensée musulmane renouvelée, etc.). Enfin, on s'interrogera sur la présence politique de communautés musulmanes en dehors du monde musulman proprement dit, ainsi que sur les recompositions que les événements des dernières années, dans le sillage des révolutions arabes, ont entraînées.
Politique et société : Afrique	Ce cours donne une introduction générale à l'histoire des ordres politiques et sociaux du continent africain. Identifier les évolutions principales au sein des États postcoloniaux et leurs enjeux théoriques. En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États postcoloniaux et de leurs transformations. Un accent particulier est mis sur l'impact des politiques d'ajustement structurel et de démocratisation.
Politique des sciences et environnement	Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiant.es avec les politiques des sciences et des techniques, ainsi que leurs relations et leurs effets sur l'environnement. Pour cela nous étudierons le travail scientifique dans toutes ses dimensions, à travers la construction historique des sciences comme institution, comme professions, à travers son organisation et sa stratification, et en entrant au cœur des activités scientifiques et de la production de connaissances. Nous explorerons également les liens entre sciences, techniques, sociétés et environnement, à travers l'étude des controverses scientifiques et sociotechniques, les critiques du « progrès » et de ses dégâts environnementaux, et la mise en crise du modèle de l'expertise scientifique. Pour cela, nous croiserons différents courants de recherche : histoire des sciences et des techniques, philosophie des sciences, sociologie des sciences, techniques et sociétés STS, sociologie de la traduction et de l'innovation, ou encore la sociologie politique des sciences.
Tutorat du mémoire	Ce cours accompagne les étudiant.es durant la préparation de leur mémoire de L3 : choix du sujet et de l'encadrant.e de mémoire ; mise en place d'une démarche d'enquête et d'analyse (construction d'une bibliographie, définition des méthodes et du cadre théorique, collecte de sources ou matériaux, réflexion sur l'expérience de stage ou de terrain) ; rédaction du mémoire. Ce suivi concerne les mémoires de stage aussi bien que les mémoires de recherche. <u>Ce cours est annualisé et l'assiduité y est obligatoire.</u> Il se valide uniquement en contrôle continu (il n'y a pas de session de rattrapage).
Souveraineté et mondialisation	Un gouvernement prend le pouvoir dans un État. Élu sur un programme de transformation de la société et de l'économie, il commence à le mettre en œuvre. Rapidement, il est obligé de renier ses promesses sous la pression d'acteurs internationaux (marché, institutions, grandes puissances). Parfois, il est même renversé. Ce drame en trois actes est connu. On l'a vu jouer au Chili en 1973, au Royaume Uni en 1976, en France et au Mexique en 1982, au Burkina Faso en 1987, en Argentine en 2002, en Grèce en 2015 ou encore au Royaume-Uni de nouveau, à l'automne 2022. Il soulève des questions qui préoccupent politistes et économistes depuis plusieurs décennies. La mondialisation oblitère-t-elle les capacités de contrôle des Etats, les rendant impotents et incapables de réguler les champs sociaux, comme le craignent Pierre Bourdieu (2003), Susan Strange (1996), Wolfgang Streeck et Colin Crouch (1997) ? Est-on de ce fait confronté à un

	<p>trilemme entre souveraineté, démocratie et mondialisation (Rodrik 2011 ; Streeck 2023)? Ou bien la mondialisation redistribue-t-elles ces mêmes capacités selon des lignes inédites par rapport au pouvoir territorial, comme le soutiennent Saskia Sassen (1999), et John Agnew (1994) ? Ne représente-t-elle pas plutôt un processus ancien avec lequel la souveraineté a toujours dû composer – constat sur lequel semblaient s'accorder Stephen Krasner, Giovanni Arrighi, et Immanuel Wallerstein à la fin des années 1990 ? Au fond, la mondialisation n'est-elle qu'une excuse cynique pour des professionnels de la politique qui ont renoncé à « changer la vie », comme le pensent Colin Hay (2004) et Frédéric Lebaron (2003) ?</p> <p>Ce cours pose ces questions à nouveaux frais, de manière empirique et historique. A cet effet, il mettra les étudiant·es en situation de comparer plusieurs cas de crises politiques résultant de pressions perçues comme externes par les protagonistes. Interrogeant les limites de l'action politique, on s'efforcera de comprendre dans quelle mesure les collectivités humaines peuvent décider pour elle-même lorsqu'elles se trouvent prises dans des relations de plus en plus denses entre elles.</p>
<p>Crise, événement, exception</p>	<p>Que se passe-t-il quand l'ordre routinier de la société paraît suspendu ? Cette question pose encore un défi à la science politique, qui s'est jusque-là beaucoup occupée de la manière dont, au contraire, la société se reproduit. Pensé comme une introduction à la sociologie des crises politiques, le cours entend faire la lumière sur ce qu'il advient des mécanismes qui régulent d'ordinaire les conduites en société lors d'événements contestataires de grande ampleur, de crises politiques, ou encore de guerres civiles. On s'attachera à comprendre pourquoi ce type d'événement est autant un facteur d'ouverture de l'espace des possibles que de rigidification, parfois même teintée d'autoritarisme, des processus sociaux et politiques.</p>
<p>Epistémologie des sciences sociales</p>	<p>Ce cours vise à permettre aux étudiante.s de développer une réflexion épistémologique sur la pratique des sciences sociales. Il prendra pour fil directeur le problème que pose la tension entre exigence d'objectivité et visée critique. D'un côté, on peut dire que les sciences sociales sont nées d'une volonté de donner à l'étude des phénomènes historiques et sociaux la même valeur scientifique que celle des phénomènes naturels. Cela supposait que les chercheurs rompent avec leurs prénotions ou leurs valeurs, notamment politiques, pour appréhender leurs objets de façon objective. Mais d'un autre côté, on peut également dire que les sciences sociales sont nées de l'impératif de donner à la critique sociale et politique de véritables fondements. Le cours proposera un parcours d'œuvres classiques et contemporaines de sciences sociales afin d'analyser les différentes façons dont les sciences sociales se sont employées à tenter de résoudre ce dilemme.</p>
<p>Sociologie des mouvements sociaux</p>	<p>Le cours doit permettre de se familiariser avec différentes écoles et méthodes d'analyse des mouvements sociaux et des mobilisations. Pour comprendre pourquoi et comment les individus se mobilisent et s'organisent, quelles sont les formes et les conditions d'émergences des mouvements sociaux, il s'intéressera en particulier à la question de l'action collective, de ses déterminants, de ses formes et de ses résultats. Des cas d'études (altermondialistes, mobilisations environnementales, etc.) permettront d'approfondir les méthodes d'analyse de la protestation collective et les dynamiques des mobilisations dans les démocraties et les régimes autoritaires.</p>
<p>Textes de science politique en Anglais</p>	<p>L'objectif du cours est d'apprendre à lire et à commenter des textes de science politique en langue anglaise représentant différents types d'approche sur un même objet. Il permet aux étudiant.e.s de se familiariser avec certains débats théoriques et scientifiques anglophones, et de comparer ces approches avec celles (plus souvent francophones) déjà rencontrées dans le cadre de la formation. Il s'agira à la fois de présenter et de discuter les arguments des textes et de les situer par rapport aux controverses contemporaines nationales et internationales.</p>

Inscription dans les cours de langues

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr
<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Le Centre de langues propose l'enseignement des 13 langues suivantes : **anglais, allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.**

Attention, dans votre parcours universitaire vous devrez choisir l'apprentissage ou approfondissement d'**une seule langue**. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié. Il vous est cependant possible pour certaines langues et niveaux de suivre des cours d'une autre langue en EC libre.

À noter :

- Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre.
- Il est impossible de suivre les cours de grand débutant (niveau A1) en allemand, espagnol et italien comme EC libre.

Veuillez consulter les panneaux d'affichage du CDL pour les tests requis et modalités d'inscription pour les autres langues que l'anglais.

Cours d'anglais au Centre des langues (CDL)

□ Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

□ Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

ATTENTION : La mise à jour du test va entraîner une modification du seuil des niveaux de langue. Veuillez consulter la page moodle du test pour les points/niveaux mis à jour.

Niveau A1

- Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Niveau A2

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants de science politique au niveau A2 et B1).

Niveau B1

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

A noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Niveaux B2 et +

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.

□ **Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?**

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentrée : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/> . La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine (à partir du 25 septembre) faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

□ **Bénéficiaire d'une dispense d'assiduité**

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant**, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/formulaire_dispense_d_assiduite_cdl_2019-2020-2.pdf

Secrétariat du CDL : Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph
anglaisshs.cdl@gmail.com

EC de PIX (L1)

Les étudiant.es inscrit.es en L1 doivent suivre un enseignement préparant au PIX (Préparation C2i). **PIX** est un dispositif national, reconnue par l'État et par le monde professionnel, d'évaluation et de certification des compétences numériques.

Le cours de PIX se valide en L1 et *ne peut pas faire l'objet de dispense*. En cas d'échec à ce cours en L1, les étudiant.es AJAC en L2 sont prioritaires pour s'inscrire à ce cours. *À défaut de validation de ce cours, il est impossible de passer en L3.*

PIX est un cours délivré par le BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) : l'inscription à cet enseignement se fait donc auprès de ce bureau et non auprès du département de science politique.

BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)

Bâtiment C salle CE-1 et CE-2

01 49 40 68 62

bapn@univ-paris8.fr

<http://bapn.univ-paris8.fr/>

IMPORTANT : Une fois inscrit.es en ligne, les étudiant.es doivent se rendre en cours pour valider leur inscription. Les personnes inscrit.es en ligne mais qui ne suivent pas le cours sont rayées des listes et ne peuvent pas passer l'examen et le rattrapage.

Enseignements de spécialité à prendre dans d'autres départements

Attention : l'inscription aux cours ne pourra se faire sans **préalablement** déclarer sa spécialité auprès des tuteurs/-trices de la Licence de science politique.

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES DE GENRE :

Secrétariat : Valérie Dubois
Bâtiment B2, bureau B342
Tél. : 01 49 40 68 13
valerie.dubois@univ-paris8.fr

Horaires:

Tous les jours, excepté le vendredi après-midi, de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h00

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE :

Secrétariat : Julie Athlan
Bâtiment D, bureau D129
Tél. : 01 49 40 72 73
athlan@univ-paris8.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE:

Secrétariat : Guylène Deruel
Bâtiment B2, bureau B 346
Tél. : 01 49 40 68 25
guylene.deruel@univ-paris8.fr

Horaires :

Lundi de 9h30-12h (sur rendez-vous l'après-midi).

Mardi à Jeudi 9h30 à 12h et 13h30 à 16h30

Vendredi de 9h30 à 12h (fermé l'après-midi).

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE :

Secrétariat : Chakiratou SALAMI
Bâtiment A, salle A030

Tél. : 01 49 40 66 13
chakiratou.salami@univ-paris8.fr

Les étudiante.s de science politique peuvent s'inscrire à la liste de diffusion de Philosophie pour être régulièrement informée.s de tout ce qui concerne la vie de ce département. Lien pour l'inscription : <https://listes.univ-paris8.fr/wws/sigrequest/info.philo>

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE :

Secrétariat : Jocelyne Dziura / Karline

Adji Bâtiment B2, bureau B 349

jocelyne.dziura@univ-paris8.fr

Tél. : 01 49 40 73.45

karline.adji02@univ-paris8.fr

Tél. : 01 49 40 68 26

Horaire :

Du lundi au vendredi 9h30-12 et 14-16h

LICENCE EN ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES :

Secrétariat : Monica NEUMAYER

Bâtiment B1, bureau B216

Tél. : 01 49 40 70 92

sec.licence-eei@univ-paris8.fr

Horaire:

Du lundi au vendredi de 9h00-12h00 et de 14h-16h30

Spécialités des enseignant.e.s-chercheur.s.es

Camille AL DABAGHY

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

Pierre ALAYRAC

- Sociologie économique
- Sociologie de l'action publique
- Socio-histoire du politique
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Sociologie de l'environnement

Julie BLANCK

- Environnement
- Action publique
- Risques
- Santé
- Organisations

Damien DE BLIC

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Inconscient, imaginaire, rêve et politique
- Environnement : Sociologie et philosophie politique des relations avec les non-humains (animaux, plantes, écosystèmes...)

Thomas BRISSON

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Transferts culturels Europe-Amérique du Nord
- Art et Politique : usages politiques de l'art
- Politiques de la mémoire (politiques commémoratives (cérémonies d'ouverture des JO, panthéonisations...), muséification, « vandalisme » et mobilisations sociales, mémoires contestées et mémoires à la marge...)

Vanessa CODACCIONI

- État, législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politiques

Nora EL-QADIM

- Politique des archives
- Migrations et politiques migratoires
- Sociologie politique de l'international
- Sociologie de l'action publique et du droit

Eric FASSIN

- Genre et sexualité
- Discriminations, racialisation et intersectionnalité
- Politisation des questions sexuelles et raciales
- Politiques de la représentation et représentations minoritaires
- Politiques d'immigration et d'identité nationale
- Gauche, populisme, néolibéralisme et néofascisme
- Anti-intellectualisme et libertés académiques

Pierre GILBERT

- Sociologie des classes populaires
- Inégalités sociales & rapports de dominations
- Sociologie urbaine (ségrégation et discriminations, quartiers populaires, cohabitation)
- Sociologie de l'action publique (politiques urbaines et sociales)
- Politiques urbaines locales dans les cités HLM (rénovation urbaine, « mixité sociale », logement social)
- Sociologie des mondes privés (genre et travail domestique, logement et classes sociales)

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine: théories de la justice distributive, du châtement pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement. Théories du genre.

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY

- Sociologie de l'expertise (Inde et France)
- Privatisation des universités (Inde et France)
- Sociologie économique
- Sociologie historique du management (France)
- Capitalisme et ingénieurs (France et Inde)

Florence HULAK

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Elen LE CHÊNE

- Sociologie de l'Etat et de l'action publique (élites administratives, politiques migratoires et de sécurité)
- Sociologie de l'Union européenne et de l'international (circulations de savoirs de réformes, marché international de l'expertise)

Kolja LINDNER

- Théorie politique (philosophie sociale, théorie critique, postcolonialisme, féminisme, *critical race theory*)
- Inégalités sociales (race, classe, genre) et intersectionnalité
- Sécularisme et laïcité
- *Cultural Studies*, hégémonie et idéologies
- Marx et marxisme
- Sujets sur l'Allemagne et le Rwanda

Audrey MARIETTE

- Sociologie de l'action publique (santé, culture, éducation)
- Processus de catégorisation et de politisation/dépolitisation
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Politiques locales de santé, « démocratie sanitaire/participation », « santé publique/santé communautaire », « santé des femmes/santé sexuelle »
- Politiques culturelles, art & politique (« cinéma social », représentations des classes populaires ; artistes/intellectuel.les, engagement, mobilisations collectives ; publics militants)
- Politiques éducatives, formation professionnelle, « décrochage scolaire »

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZÉ

- Sociologie politique de l'international
- Economie politique internationale
- Les gauches face aux contraintes externes

Alice ROMERIO

- Genre et politique (mobilisations féministes et LGBTQIA+, institutionnalisation de la cause des femmes, politiques publiques, participation politique)
- Sociologie des inégalités et des discriminations
- Sociologie de l'action publique (genre, santé, travail)
- Sociologie du monde associatif

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la « culture populaire » et de ses producteurs (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, transformation des industries culturelles, streaming/enjeux liés aux données...)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques

Yves SINTOMER

- Question démocratique, critique de la représentation politique, nouveaux imaginaires politiques, démocratisation politique
- Italie, Amérique latine, Espagne, Allemagne, la Chine
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie participative et délibérative, le tirage au sort en politique

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens
- Politiques urbaines en France et aux États-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale
- Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Système international et globalisation économique
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Partis politiques et élections
- Politiques publiques et action sociale
- Démocratie, participation et nouvelle politisation
- Travail, salariat et précarité
- Problèmes du syndicalisme en France et en Europe
- Militantisme politique, syndical et associatif
- Jeunes et politique

Clemens ZOBEL

- Politique et société en Afrique
- Politiques et idéologies du développement
- Critique post- et décoloniale – épistémologies des Suds
- Engagement associatif (dimension transnationale)
- Pratiques du commun

COMMENT ECRIRE UN MAIL EFFICACE

AVANT D'ENVOYER UN MAIL:

- Je vérifie que la réponse ne se trouve pas dans la brochure (sur le site), sur le moodle du cours, le plan de cours ou sur le blog. Je n'envoie mon mail qu'après avoir vérifié que la réponse n'est pas à ma disposition ailleurs.
- Si j'ai déjà échangé par mail ou autre sur ce sujet, je rappelle les éléments nécessaires au suivi de ma situation, car mon interlocuteur/trice ne se rappelle peut-être pas de tous les détails.

POUR ECRIRE MON MAIL:

- Je me mets à la place de la personne qui le reçoit. De quelles informations a-t-elle besoin pour traiter ma demande le plus rapidement possible?
- L'objet du mail est fondamental, il doit être clair et informatif. Ex: changement de groupe; devoir en retard; inscription pédagogique; candidature Erasmus etc. « Urgent » n'est pas un objet suffisamment précis.

« Bonjour », « Bonsoir »,
« Madame, Monsieur », il y
a le choix: une formule de
politesse constitue un
minimum de courtoisie!

Bonjour,

{ici je décris précisément ma demande, avec toutes les informations nécessaires: par exemple niveau, intitulé du cours, nom de l'enseignant.e et département concerné, plateforme à laquelle je fais référence (ENT ou moodle) etc}

Vos interlocuteurs/trices reçoivent de nombreux messages, de nombreuses personnes, dans une variété de situations: pensez aux éléments dont ils/elles auront besoin pour répondre à votre demande, cela permettra de vous répondre plus vite!

{une formule de politesse pertinente à ma situation: merci pour votre aide; je reste à votre disposition pour toute information complémentaire etc}

« Bien cordialement »/
« Meilleures salutations »:
l'une de ces formules
habituelles est attendue en
conclusion!

Bien cordialement,

Prénom NOM
Niveau d'études et diplôme précis
Numéro étudiant
Numéro de téléphone

Ces informations sont essentielles pour traiter votre demande! Le numéro de téléphone est utile, surtout si votre demande est compliquée et nécessite des échanges



**POUR AVOIR CONNAISSANCE DES EMPLOIS DU TEMPS,
REPORTEZ-VOUS AU BLOG ET AU SITE WEB DU DEPARTEMENT**

Tableau récapitulatif de la Licence de Science Politique

L1 Semestre 1	L1 Semestre 2	L2 Semestre 3	L2 Semestre 4	L3 Semestre 5	L3 Semestre 6
-Histoire politique et sociale de la France -Droit constitutionnel et institutions comparées -Introduction à la sociologie politique	-Introduction à la théorie politique -Introduction aux relations internationales -Politiques publiques : Europe, état, collectivités locales	-CM Analyser et enquêter l'État -Politique et société 1 (Asie OU Amérique latine) -Organisations internationales	-Construction et politique de l'Europe -Questions contemporaines de théorie politique -Participation politique et élections	-Théories de la démocratie -Études de genre -Médias et espace public -Tutorat du mémoire (annualisé)	-Politique et société 2 (Afrique OU Monde musulman) -Politique des sciences et de l'environnement -Tutorat du mémoire (annualisé)
-Économie politique -EC libre	-Méthodes quantitatives -Méthodes qualitatives	-TD Analyser et enquêter l'État -Méthodes en théorie politique	-EC de spécialité 1 -EC de spécialité 2 <i>À prendre en Sociologie-anthropologie, Histoire, Genre, LEEI, Géographie ou Philosophie</i>	-EC de spécialité 3 -EC de spécialité 4 <i>Sociologie-anthropologie, Histoire, Genre, LEEI, Géographie ou Philosophie</i>	-EC au choix 1 : Épistémologie des sciences sociales OU sociologie des mouvements sociaux -EC au choix 2 : Souveraineté et mondialisation OU Crise, événement, exception
-Méthodologie du travail universitaire (M2E) -Langue vivante 1	-EC libre ou soft skills -Compétences numériques PIX	-Travail et politique (M3P) -Langue vivante 2	-EC libre ou soft skills -EC tremplin : Problèmes politiques, économiques et sociaux (<i>Tremplin réussite</i>) OU Histoire de la pensée politique (<i>Tremplin Master</i>)	-Orientation universitaire et professionnelle (M3P) -EC Tremplin : Action publique, migrations, discriminations (<i>Tremplin métier</i>) OU <i>Tremplin Master</i> à choisir dans une liste de cours de Master*	-Textes de science politique en anglais -Mémoire de stage ou de recherche ou projet tutoré

* Cours Tremplin Master : au choix : Environnement et risques globaux OU Politique des migrations OU Numérique et politique